



FLORÉAL

Forêt Privée de LORRAINE Et ALSACE



Photo : Georges Paté

Edito

Il se passe tous les jours quelque chose en forêt... particulièrement ce samedi 30 septembre à Vaubécourt en Meuse, qui a vu affluer près de 570 personnes à la Journée de la Forêt Privée. Du jamais vu dans notre région, ce numéro de Floréal s'en fait largement l'écho. Technique, économie, politique forestière, et même... gastronomie meusienne ont été au menu de cette journée, sous un ciel finalement clément (à quelques averses près).

A en croire les nombreux témoignages reçus de tous horizons, cette journée a été une réussite, c'est la plus belle récompense pour celles et ceux qui ont travaillé sans compter leur temps ni leurs efforts, qu'ils en soient encore ici remerciés.

Mais la réussite de cette journée, c'est vous tous, chers lecteurs, qui y avez contribué par votre présence ; votre engagement prouve à ceux qui en douteraient que la Forêt Privée est riche de ses forces vives sur qui elle peut compter dans ces périodes de bouleversements.

Le contexte économique est en effet en mutation rapide, le bois est de plus en plus recherché ; tant mieux pour le producteur forestier !

Pour les organisations forestières aussi, le contexte est mouvant : nouvelles alliances dans le monde coopératif, nouveaux contrats de plan Etat-Région, nouveau contrat d'objectifs pour les C.R.P.F., incertitudes sur les aides à l'investissement forestier.

Voilà donc une actualité chargée en ce début d'automne. Les S.R.G.S. de Lorraine et Alsace, approuvés par arrêté ministériel le 1^{er} juin dernier, fixent un cap à notre action. Aux côtés de vos responsables professionnels, le personnel permanent travaille pour créer les conditions favorables à un développement forestier qui, tout en répondant aux attentes sociales, vous permette d'obtenir la «substantifique moëlle» de vos bois !

La Rédaction

Sommaire

✓ Edito	p 1
✓ Actualités : la Journée de la Forêt Privée Bouchon à Vaubécourt, bison futé voit rouge !	p 2-3
✓ Economie : Cours des bois Les clignotants sont au vert.....	p 4
✓ Homme des bois : Etienne Roger Retour lorrain	p 5
✓ Technique : Dans une forêt de champignons... Mycorhizes à cultiver.....	p 6-7
✓ Arbre au vert : Des aulnes à risques... Un champignon s'attaque aux aulnes le long des rivières.....	p 8
✓ Parole à Henri Plauche Gillon Menace sur les aides à l'investissement forestier de production !	p 9
✓ Autour de Nous : Philippe Mandray, nouveau Président du GIPEB-LOR De la scierie familiale à l'interprofession forêt-bois.....	p 10
✓ Au coin du bois : Une mise en situation haut-rhinoise Journée « Rencontres-nous », mais surtout programme de formation !.....	p 11
✓ De feuilles en aiguilles : A.F. du Sundgau et du Jura alsacien en deuil.....	p 12



Actualité

Journée de la Forêt Privée, édition 2006 : destination Meuse !

Depuis 1995, les propriétaires forestiers et gestionnaires de Lorraine ont pris l'habitude de se retrouver tous les deux ans au cours d'une grande manifestation alliant technique, politique forestière, convivialité,... Voici la fiche signalétique du 7^{ème} Opus.

Lieu : Vaubécourt, 300 habitants, niche dans une région de bois et d'étangs. Elle est située en Argonne pour les habitants, et en Champagne humide pour les techniciens forestiers. Détruite pendant la guerre de 14, à l'écart des voies de communication, elle refait surface grâce à son dynamisme .

Ambiance forestière : entourée de grands massifs forestiers publics et privés, Vaubécourt comporte 700 ha de bois privés, essentiellement en petites propriétés. C'est le domaine des feuillus de qualité, du chêne (sessile ou pédonculé) en particulier.

Participants : il y avait probablement 570 convives à table ! (Mais est-on sûr du nombre ?)

Toute la Lorraine-Alsace était présente, même les lointains haut-rhinois venus la veille ! On comptait également une délégation du Cetef des Ardennes et de la Société Royale Forestière de Belgique. MM. Namy et Leroy, respectivement présidents du Conseil Général de Meuse et de Moselle, le Sénateur Longuet, le Député Dumont, le Vice-Président du Conseil Régional de Lorraine Villemin et également divers Conseillers Généraux, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt Bauché et Mme Ottenin, Présidente des Communes Forestières avaient également fait le déplacement.

Parcelles visitées : 8 sites avaient été retenus, petites parcelles ou grandes propriétés. Un fil conducteur : l'économie illustrée par la certification PEFC, la qualité du chêne, la mise en valeur des petites forêts, les coûts de reconstitution post-tempête,...

Déjeuner : un repas autour des produits du terroir de Meuse a apparemment fait l'unanimité. Bière de Meuse, vin de Meuse, gratin de pommes de terre aux truffes de Meuse, madeleines de... Commercy ont été très appréciés, même de ceux qui avaient des a priori !

Couacs : réunir près de 600 personnes venues de loin, mener 8 bus sur 8 parcelles sans qu'ils se croisent, et vouloir tenir les horaires ! Le pari était ambitieux, et la journée fut émaillée de gué infranchissable, d'hydraulique de bus capricieuse, de place de retournement un peu courte, d'ancien directeur de C.R.P.F. ayant perdu son G.P.S., mais de l'avis général ceci n'a en rien entamé la bonne humeur des participants.

Politique forestière : le message essentiel : au moment où le bois est particulièrement demandé, où des tensions entre l'offre et la demande se dessinent, comment envisager d'obérer l'avenir en supprimant les aides aux investissements (cf. encadré page suivante et article page 9).

Félicitations : M. Leroy a rendu un hommage appuyé à M. Peltreau-Villeneuve pour sa longue carrière au service de la Forêt Privée. Par ailleurs, M. Berthélémy a évoqué les 40 ans d'activités du GEDEFOR qui regroupe désormais 16.000 ha et 700 propriétaires meusiens.

Remerciements : cette journée, conçue par les responsables professionnels meusiens, MM. Berthélémy, Godinot, de Roffignac, a été (aux dires de tous les participants) une réussite. Sa réalisation a été possible grâce à l'implication du Conseil Général de la Meuse et de M. Chazal en particulier, de Mme Aubry, Maire de Vaubécourt, et des personnels du GEDEFOR et du C.R.P.F.

Un remerciement particulier à M. Bolzon, traiteur, pour la qualité de sa prestation, à M. Varinot, propriétaire forestier et horticulteur pour le fleurissement de la salle, à la scierie Mallet pour ses avivés, au L.P.A. Louise de Vilmorin de Bar-le-Duc pour le décor végétal, et aux 8 propriétaires ayant «prêté» leur parcelle.

Philippe Laden - CRPF



Ils ont dit....



Mme Martine Aubry, Maire de Vaubécourt et les Conseillers Généraux Emile Thouvenin et Olivier Chazal accueillent les participants



Le Président Henri Plauche Gillon (avec M. Olivier Chazal) évoque l'éventualité de la suppression des aides à l'investissement (cf. page 9).

M. Claude Berthélémy retrace le travail de fond du GEDEFOR depuis 40 ans auprès des propriétaires forestiers meusiens



MM. André Scheer (GIPEB-LOR) et Bert Ruten, scieur, dressent les enjeux de la filière bois Lorraine (voir notre prochain numéro)

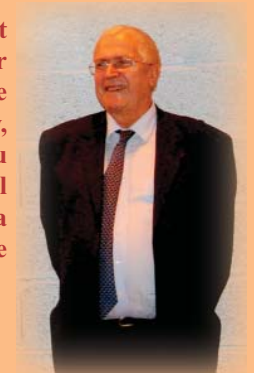


M. Bruno Frémont interpelle M. Alain Bauché, D.D.A.F. Meuse, sur le problème aigu des ACCA : "il faut baisser le seuil de 60 à 20 ha, en attendant la suppression des ACCA, jugées illégales par la Cour Européenne de Justice"



M. Claude Peltereau-Villeneuve, auquel un hommage appuyé a été rendu...

...notamment par M. Philippe Leroy, Président du Conseil Général de la Moselle



Vous avez fait....



...le voyage jusqu'à Vaubécourt (bus de l'équipe haut-rhinoise)



... les visites des sites (8 avaient été retenus)



...les navettes entre chaque parcelle



...bombance grâce à des spécialités meusiennes



...un silence attentif pour écouter les animateurs





Economie



Photo : Marie-Françoise Grillot

M. Namy, Président du Conseil Général de la Meuse le 30 Septembre à Vaubécourt

Journée de la Forêt Privée (suite) : le Conseil Général de la Meuse soutient la filière Forêt-Bois

La Meuse : 227.600 ha de forêts (45 % de forêts communales, 22 % de forêts domaniales, le 1/3 restant en forêts privées), le sixième département français en terme de récolte, une filière forte de 600 entreprises et 4.000 emplois.

Très durement atteinte par la tempête -10 % complètement détruits, sans tenir compte des bois épars-, la forêt meusienne a retrouvé son niveau de récolte de 1999, 770.000 m³, même si le bois d'industrie a pris le pas sur le bois d'oeuvre.

Dans le cadre de la Charte Départementale pour l'Environnement, le Conseil Général a souhaité mettre en place une politique volontariste en faveur de la filière :

- promotion de la certification,
- soutien aux projets de chaufferie et à l'utilisation du bois dans le bâtiment...

Citant certains de ces éléments, le Président Namy, longtemps Président des Communes Forestières, a rappelé son attachement à la filière.

Concernant la Forêt Privée, il a évoqué le programme de regroupement foncier forestier.

Ce programme, très attendu des petits propriétaires forestiers, permet la prise en charge par le Conseil Général de 80 % des frais de transactions pour les acquisitions ou échanges de petites parcelles, dans la mesure où elles contribuent à l'agrandissement de l'unité de gestion.

Depuis près de 5 ans, 350 hectares de micro-parcelles sont ainsi venus rejoindre, petit à petit, le rang des forêts "soignées" par leurs propriétaires !

Rappelons enfin que le Conseil Général, avec l'octroi d'une aide financière, a permis de "boucler" la réalisation de cette journée et d'offrir en cadeau des spécialités meusiennes aux participants.

François Godinot - Sylvobois

Hausse significative du cours des bois : embellie ou mouvement de fond ?

Seules les premières ventes d'automne ont eu lieu et il est trop tôt pour en tirer toutes les conclusions ; il n'en reste pas moins vrai que, depuis le printemps, la demande est très forte et pour certains produits, les hausses de prix sont spectaculaires.

Ne boudons pas notre plaisir : le climat est euphorique et tous les clignotants sont au vert.

Le propriétaire forestier dira « ce n'est que juste retour des choses, et nous n'avons que rattrapé les cours d'avant la tempête de 1999... » et il aura raison.

L'industriel sera plus inquiet de l'emballement des prix et du caractère spéculatif de certains marchés. Les tensions actuelles entre l'offre et les besoins de bois peuvent déstabiliser une filière fragile. N'oublions pas qu'une grande part des scieurs feuillus a « plié boutique » depuis 2001/2002, emportée dans la crise du hêtre...

Petite revue de détails (les prix indiqués concernent des arbres sur pied) :

Chêne :

la demande continue à être soutenue (hausse de 10 à 15 %) même sur les petits diamètres. Les prix se situent entre 50 et 100 €/m³, en fonction du diamètre, pour les qualités courantes. Certains bois de qualité supérieure peuvent atteindre 150 €, voire plus.

Hêtre :

les premières ventes de l'O.N.F. (Pays Haut, Neufchâteau) indiquent un retour de la demande. Le nombre de lots invendus (jusqu'à 70 % l'an passé) a été quasi-nul ; le prix est en sensible augmentation (de 25 à 40 € pour des bois de qualité moyenne), mais il partait de très bas !

Sapin-Epicéa :

les tensions s'exacerbent avec une augmentation de 20 à 30 % par rapport à l'année passée, les niveaux de prix ayant probablement dépassé ceux de 1999.

Pour un volume moyen de

- 0,5 m³, entre 30 et 45 €/m³
- 1 m³, entre 40 et 55 €/m³
- 2 m³ et plus, 55 € et plus/m³.

Bois de trituration :

les industriels ont, semble-t-il, beaucoup de mal à garantir leurs approvisionnements et les prix galopent.

- de 6 à 10 € le stère pour les résineux blancs,
- de 15 à 25 €/tonne pour la trituration feuillue, les prix étant particulièrement attractifs pour les coupes de bois d'industrie pures.

Philippe Laden - CRPF



Homme des Bois

**Pour Etienne Roger, nouveau directeur du C.R.P.F. :
"La force de la forêt privée, c'est la richesse humaine"**



Photo : Marie-Françoise Grillot

A 36 ans, Etienne Roger vient d'être nommé directeur du C.R.P.F. de Lorraine-Alsace. Ce limousin, qui a fait Centrale Paris puis l'E.N.G.R.E.F. Nancy, succède à Guy Godard. Il va assurer la gestion de cet établissement public, administré par un conseil d'administration de 18 membres, fraîchement élus. Il devra veiller à la bonne orientation de

gestion des 368.000 ha de forêts privées de nos deux régions. Et diriger une équipe de près de 30 personnes, répartie sur les 6 départements... Lourde tâche ?

36 ans, c'est jeune, est-ce que cela n'est pas problématique pour gérer une équipe dont les ¾ sont plus âgés que vous ?

Je pense même que 4/5^{ème} serait plus juste... La jeunesse n'est pas un handicap, mon expérience de la forêt privée me donne de la crédibilité. L'équipe du C.R.P.F. est une bonne équipe, autonome et responsable, et cela facilite énormément la tâche.

Vous avez déjà une bonne expérience de la forêt privée, d'une part parce que votre famille possède des forêts et d'autre part, parce que vous y avez déjà travaillé

Mon grand-père a reboisé des dizaines d'ha en Limousin. J'ai planté mon 1^{er} douglas à 4 ans, à 8 ans j'élaguais les résineux ! Inutile de chercher plus loin pourquoi j'ai voulu être forestier ! Pour moi c'était une évidence, mais comme on m'a toujours dit de faire le maximum, j'ai visé Centrale. Au bout de quelques mois, j'ai appris qu'il y avait possibilité d'intégrer l'Engref. C'est dans le cadre de ces études que je suis venu au C.R.P.F. en 94, en tant que stagiaire. J'ai planché sur la prospective des besoins industriels et énergétiques en bois et l'adéquation de la production forestière en Lorraine-Alsace. Ensuite je suis parti sur Paris, dans une société de conseil en environnement, Ecobilan. Au bout de 3 ans, j'ai eu envie de remettre mes bottes et d'aller voir les arbres !

Et c'est tout naturellement à la coopérative forestière du Limousin que je me suis retrouvé. Comme chef d'exploitation tout d'abord, puis au lendemain de la tempête, responsable de la gestion forestière. Le Limousin a été, après la Lorraine et l'Aquitaine, la 3^{ème} région la plus touchée. J'ai, dans ce cadre-là, participé à la reconstruction de près de 1000 ha de forêts et mis sur pied un Système d'Information Géographique (S.I.G.).

Je me suis ensuite mis à mon compte et j'ai travaillé avec un expert pendant 2 ans et demi. Puis, un certain jour de mars dernier, un appel de Guy Godard : il m'annonce son départ en retraite et me

propose de me présenter au recrutement. Il me connaît depuis mon enfance où il était le conseiller forestier de mon père. Il a suivi mon parcours. Les entretiens d'embauche se déroulent le mieux possible. Aujourd'hui j'ai presque le sentiment de n'avoir fait aucun effort : le tapis s'est déroulé tout seul !

Je vous pose la même question que celle posée à Guy Godard : comment voyez-vous l'avenir de la forêt privée et l'avenir des C.R.P.F. ?

La forêt privée a de l'avenir : la croissance est là et le prouve. La force de la forêt privée, c'est la richesse humaine : chaque propriétaire est un investisseur, un expérimentateur, un producteur, un innovateur,...

Il ne faut pas perdre de vue que le C.R.P.F. est un outil au service des propriétaires. Il doit jouer son rôle, sans se substituer aux coopératives ou experts. Nous devons bien faire notre travail, nous vivons un moment-charnière avec la montée en puissance de la demande en bois et les sujets environnementaux de plus en plus présents. On doit créer des conditions favorables pour que les organismes économiques sortent du bois, ceci dans le respect de la gestion durable. Je m'emploierai à ce que le C.R.P.F. tienne sa place -et une bonne place- au sein des différentes "familles" de la forêt privée.

Les administrateurs du C.R.P.F., représentants élus des propriétaires, ont un rôle majeur à jouer et les deux réunions de conseil auxquelles j'ai assisté m'ont édifié sur leurs compétences et leur implication.

Etes-vous plutôt administratif, ou plutôt technique ? Que pensez-vous de cette "paperasserie" envahissante ?

J'aimerais aller en forêt au moins une fois par semaine. Le côté administratif est toujours vu comme "réducteur", mais la gestion d'un établissement tel que le C.R.P.F., c'est important et intéressant. En ce qui concerne I.S.O., il faut faire cela de manière intelligente, que ce soit une aide à l'amélioration du travail quotidien. C'est un outil de management, tout le monde parle ainsi le même langage. C'est aussi un moyen privilégié pour fixer les objectifs et la façon de les atteindre.

Comme "baptême du feu", vous venez d'avoir la journée de la forêt privée qui a réuni 550 propriétaires. Quel est votre sentiment ?

J'ai connu les journées du Limousin (c'est là d'ailleurs que Guy Godard a eu l'idée d'en organiser en Lorraine). J'ai vécu celle-ci comme un moment très important : la grande mobilisation et la dynamique des propriétaires m'ont impressionné.

Ce poste vous amène en Lorraine avec votre grande famille, cette région vous la connaissiez un peu mais pensez-vous que vous l'aimerez ?

Lorsque je suis reparti de Lorraine en 94, je pensais fermer une parenthèse... Bien sûr il m'a été, ainsi qu'à mon épouse, douloureux de quitter notre Corrèze, mais les conditions de travail sont idéales. Avec Guy Godard, nous avons une similitude de parcours, et puis, travailler avec Henri Plauche Gillon comme président, c'est une chance ! Pour ma famille, tout va bien, les enfants ramènent déjà des copains d'école chez nous !!!



Technique

Dans une forêt de champignons...

Le terme Mycorhize provient du grec "Mykes" = Champignon et "Rhiza" = Racine. S'agit-il d'un champignon-racine, ou d'une racine-champignon ? Comment s'arrangent les deux compères ? Et peut-on espérer manger un jour des champignons cultivés dans une parcelle forestière ?

Un peu d'histoire

L'étroite relation que nouent beaucoup de champignons avec les plantes supérieures est démontrée pour la première fois en 1879 par Giuseppe Gibelli, de l'Institut Botanique de l'Université de Turin. Il décrit et représente avec de nombreux détails comment les filaments mycéliens du champignon, situés sous son pied, s'enchevêtrent et s'unissent aux pointes racinaires du châtaignier. En 1885, l'Allemand Frank prouve à son tour que certains champignons sont étroitement liés aux racines des arbres, par des formations auxquelles il donne le nom de mycorhizes.



Entrelacs de racines et de filaments mycéliens

Depuis, la science poursuit des études sur l'anatomie, la morphologie, la physiologie et l'application pratique des mycorhizes. Mais c'est seulement à partir de 1967 que des mycorhizes de nombreuses espèces de truffes sont obtenues au moyen de synthèses en milieu contrôlé.

Donnant donnant

Les mycorhizes sont des associations à bénéfice mutuel entre les champignons et les racines des végétaux. Selon le degré d'union entre les deux partenaires, on distingue plusieurs types de mycorhizes.

Cette symbiose mycorhizienne est bénéfique

pour les arbres :

- Elle stimule leur croissance et leur développement. En effet, sans champignon, les racines de l'arbre sont moins efficaces pour assimiler les éléments minéraux comme le cuivre, le zinc ou le phosphore, ainsi que l'eau. Certaines mycorhizes produisent en outre des substances spécifiques de croissance, comme l'auxine et la cytokinine.
- Elle renforce la résistance des arbres face à divers agents pathogènes.

pour les champignons :

Pas de jaloux ! Les champignons, quant à eux, ne peuvent survivre que grâce aux sucres et vitamines que l'arbre leur fournit, qui stimulent le développement du mycélium et permettent la fructification.

Forestier ET cultivateur de champignons !

L'utilisation des champignons mycorhiziens comme auxiliaires de la croissance forestière, améliorant les taux de reprise ou de survie et stimulant la croissance juvénile des essences, est aujourd'hui largement répandue en foresterie (Le Tacon & al, 1997). On achète sciemment en pépinière des plants mycorhizés et on les installe, par exemple, sur des sols difficiles, «séchards», superficiels,...

Une seconde application, plus récente, de la mycorhization contrôlée est la production de champignons comestibles en sous-bois, considérant ceux-ci non plus comme un sous-produit de la forêt, mais comme une production économique à part entière.



Depuis quelques années, il existe une licence d'exploitation et de production entre des pépiniéristes d'une part, et l'I.N.R.A. d'autre part.

L'Europe, l'Etat français et quelques régions financent plusieurs programmes de diversification agricole, dont certains mettent en place un verger à champignons ®.

Ces premiers vergers produisent déjà des quantités représentatives de champignons *Lactarius* et *Suillus*.

On peut donc parler de fongiculture rationnelle.

Le rêve de nos ancêtres de cultiver en forêt des champignons sylvestres comestibles, devient réalité.

Czeslaw Bartela - CRPF

Sources :

La mycorhization contrôlée avec les champignons sylvestres comestibles, lactaires et bolets.

Une valorisation de la "forêt paysanne" et création de "vergers à champignons".

Par J. Guinberteau (I.N.R.A.), Bruno Robin et Pierre Cammalletti.

Les photos sont la propriété des Pépinières Robin

La forêt privée peut jouer un rôle prépondérant dans cette démarche, à côté de la filière strictement sylvicole.

Parmi les champignons sylvestres, les espèces «phares» sont évidemment les espèces les plus recherchées sur le plan gustatif ou gastronomique, comme les truffes, les cèpes nobles, les girolles et chanterelles, les morilles, et quelques autres espèces comme le «pied de mouton» et la «trompette de la mort».

Une production de truffes, bien qu'encore insuffisante, a pu être maintenue en Europe méridionale (Italie, France, Espagne), grâce à la production à grande échelle de plants mycorhizés, destinés à la création de nouvelles plantations de truffières.

L'expérience acquise grâce à l'emploi du plant mycorhizé truffier, accompagné de ses consignes d'utilisation et de plantation, a permis d'asseoir une méthode pour appliquer la mycorhization contrôlée à d'autres champignons sylvestres comestibles.

Aujourd'hui, avec les bolets des pins (*Suillus*) et les lactaires comestibles (*Lactarius*), on a franchi une étape de plus, en sortant du stade purement expérimental de faisabilité à petite échelle, pour attaquer la production de plants mycorhizés de qualité à grande échelle.



Chaque plant a son compagnon



Arbre au vert

Des aulnes à risques...

En bord de rivière, on voit des aulnes portant une cime clairsemée de petites feuilles jaunies, avec sur le tronc, des taches noires. Dépérissement bien souvent mortel. A qui la faute ?

Une maladie émergente ...

Le coupable est un champignon, le *Phytophthora* de l'aulne (*Phytophthora alni*). C'est en 1993, au Royaume-Uni, qu'il a été identifié, décrit et isolé pour la 1^{ère} fois. Il s'agit d'une nouvelle espèce, issue de l'hybridation de parents s'attaquant eux-mêmes à l'aulne, mais beaucoup moins agressifs. Son origine et son cycle biologique demeurent en partie mal connus et cette nouvelle espèce est encore en cours d'évolution.

...et spécifique des aulnes

Phytophthora alni est devenu rapidement une cause de mortalité majeure pour les aulnes européens, notamment l'Aulne glutineux. L'Aulne de Corse ou l'Aulne gris sont également bien sensibles. L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lituanie, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède sont concernés par ce nouvel agent pathogène. En France, le Nord-Est fait partie des régions les plus touchées : 80 % des sites et 70 % des rivières prospectées se sont révélées être infectées (Thoirain, Husson, Marçais 2004).

Mortalités dans les ripisylves

Les mesures de l'Institut National de la Recherche Agronomique (I.N.R.A.) de Nancy, menées le long de plusieurs rivières tests en Lorraine montrent que près de 20 % des aulnes de nos régions sont malades. Les symptômes les plus visibles sont un feuillage clairsemé, avec des feuilles de petite taille et jaunissantes. Sur tronc, on peut observer des taches noires avec parfois des écoulements goudronneux, sur les racines ou le collet jusqu'à 1 à 2 m de haut, et des nécroses sous l'écorce. Seul le prélèvement de plusieurs échantillons pour analyse en laboratoire (Laboratoire National de Protection des Végétaux) permet de diagnostiquer la maladie de façon certaine. Toutes les classes d'âges peuvent être atteintes. Les aulnes installés sur sol argileux, en bordure de rivière à faible courant, bénéficiant d'une température de l'eau tempérée, présentent un risque accru.

Localement, on a pu noter jusqu'à 80 % de mortalité. Cependant, la maladie se distribue plutôt par tache, des aulnes sains côtoyant fréquemment des arbres dépérissants.

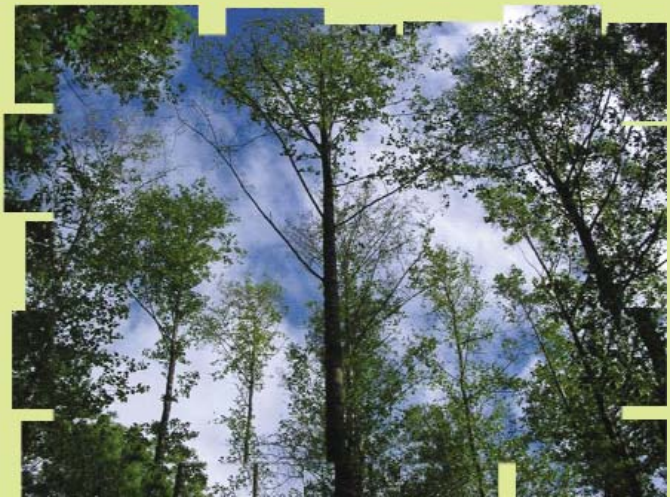
L'impact réel des mortalités reste à apprécier. En Moselle, un dispositif expérimental, suivi depuis 4 ans par l'I.N.R.A. sur la Sarre où la maladie est bien implantée, montre que globalement, la surface terrière des aulnaies continue à augmenter, ce qui suggère qu'un équilibre est en train de s'installer entre les aulnes (notamment âgés) et la maladie.

Quel impact forestier ?

Toutes les aulnaies situées en zones inondables sont susceptibles d'être concernées par ce problème.

Pour l'instant, les signalements en forêt, tant en jeunes plantations qu'en peuplements naturels, restent rares. Seuls 8 cas ont été répertoriés par le Département de la Santé des Forêts (D.S.F.) sur le Nord-Est, ils concernent tous l'Aulne glutineux. Le Bas-Rhin est le département où les signalements sont les plus nombreux : sites de Sélestat, Steinbourg et Kertzfeld.

Notons que les mortalités cumulées ne dépassent pas pour l'instant 10 %. Néanmoins, la situation est suffisamment préoccupante pour réorienter localement certains choix sylvicoles.



Aulnaie dépérissante, suite à une infection par *Phytophthora alni* (Mulcey - 57)

Photo : J. Poirot - D.S.F.



Nécrose sous-corticale liée à *Phytophthora alni*

Photo : J. Poirot - D.S.F.

Préconisations en cas de plantation

Les aulnes sont des essences productives de plus en plus souvent utilisées, notamment en diversification. Or, la dissémination de plants élevés en pleine terre à partir de pépinières irriguées par des rivières contaminées, est probablement un facteur important aidant la maladie à progresser. Il faut veiller à travailler avec des plants d'origine sûre et locale : la région de provenance «AGL 901» est recommandée sur le Nord-Est. Dans tous les cas, il convient d'éviter les plantations pures d'aulnes en zone inondables, et d'y favoriser au contraire le mélange d'essences.

Les sujets atteints doivent être incinérés ; le broyage et l'enfouissement sont à proscrire car ils peuvent générer de l'inoculum. La désinfection des outils après travail reste recommandée en zone contaminée.

Une maladie récente, active, à surveiller... Pour un premier diagnostic, n'oubliez pas que la plupart des techniciens du C.R.P.F. sont correspondants-observateurs du Département de la Santé des Forêts.

Jean Poirot - Département de la Santé des forêts



Parole à...

Besoin d'aide... pour garantir l'avenir

Qu'ils possèdent quelques ares ou plusieurs dizaines d'hectares, un même intérêt pour leurs parcelles boisées rassemble les propriétaires : le bois, ils y croient !

Depuis longtemps, les forestiers privés ne ménagent pas leurs efforts : ils plantent, dégagent, éclaircissent, régénèrent la forêt... souvent pour leurs enfants et petits-enfants. Tous travaillent pour que leurs forêts soient belles, vigoureuses, accueillantes et productives.

De fait, la demande en bois ne cesse d'augmenter en France et dans le monde : bois construction, bois énergie, bois emballage et bien d'autres...

Un exemple, le bois construction en France : 5 millions de m³ en 1980, 8 millions en 2000 !

Le bois, éco-matériau isolant, sain et renouvelable, trouve enfin la place qu'il mérite. En Lorraine, la filière forêt-bois compte près de 25.000 emplois, ce qui en fait un des premiers secteurs de l'économie régionale.

Ces nouvelles demandes en bois provoquent depuis quelques mois des tensions sur la ressource forestière, ceci, notamment dans le Nord-Est. Les forestiers privés sont prêts à faire encore plus, encore mieux, pour offrir à la société le bois dont elle a besoin, dans les limites de ses possibilités, sans oublier les espaces naturels, la fixation du carbone, la qualité de l'eau.

C'est dans ce climat plutôt favorable, que l'Etat envisage de supprimer les aides nationales et européennes à l'investissement forestier de production, à l'exception du reboisement après tempête et de la desserte forestière,

et donc de casser cette dynamique qui depuis 60 ans, a permis de faire de la France le 3^{ème} pays forestier d'Europe en surface, et le 1^{er} en stock de bois sur pied !

En 1949, l'Etat mettait en place le Fonds Forestier National (F.F.N.), grâce auquel ont été conduits des millions d'hectares de reboisements, en résineux d'abord, puis avec toutes les essences forestières.

Le F.F.N., taxe parafiscale générée par l'activité de la filière, en dépit de son efficacité prouvée, a été supprimé en 2000 et remplacé par une ligne dans le Budget de l'Etat, dont la précarité est aujourd'hui bien avérée.



Photo : Marie-Françoise Grillot

La suppression de ces aides porterait un coup très sévère à la capacité d'investir des sylviculteurs, ce qui aurait pour grave conséquence, un affaiblissement progressif du potentiel quantitatif et qualitatif de la forêt française.

Au delà de la forêt, quelles seraient les conséquences sur l'activité sylvicole, la transformation du bois, et donc sur l'emploi...?

En Lorraine et Alsace, l'U.F.E. avec les syndicats de propriétaires, s'est fait l'écho de Forestiers Privés de France pour manifester sa grande inquiétude. De très nombreux sylviculteurs se sont également manifestés à ce sujet.

Les forestiers doivent être entendus dans leur demande du maintien des aides à l'investissement forestier de production, afin de garantir l'avenir de la forêt française.

Henri Plauche Gillon
Président de l'Union Forestière de l'Est
Président du Centre Régional de la Propriété Forestière de
Lorraine-Alsace



Autour de nous...



Un nouveau président au GIPEB-LOR

Le GIPEB-LOR (Groupe Interprofessionnel de Promotion de l'Economie du Bois en Lorraine) change de président. Philippe Mandray, scieur à Taintrux (88), succède à Claude Peltreau-Villeneuve qui souhaitait passer le relais. Nous avons demandé à M. Mandray de nous donner sa vision de la filière bois en Lorraine.

D'où vous vient votre passion pour le bois ?

Le monde du bois, je suis tombé dedans quand j'étais tout petit. Depuis, je ne l'ai jamais quitté. Je suis aujourd'hui directeur de la scierie Mandray, entreprise familiale depuis 5 générations. Nous employons 30 personnes et scions 30.000 mètres cube de grume par an, la moitié en pin sylvestre, l'autre en épicéa et sapin.

Au C.R.P.F., et plus généralement dans les structures de la Forêt Privée, nous connaissons bien le GIPEB-LOR, qui nous apporte son expertise pour les dossiers régionaux. Pour nos lecteurs, pouvez-vous rappeler les missions du GIPEB-LOR ?

Le GIPEB-LOR est l'interprofession forêt-bois en Lorraine. C'est une association «loi 1901» qui rassemble les producteurs de bois, les exploitants, les entreprises de transformation, les industriels du papier et de l'ameublement, ainsi que les partenaires de l'Etat et de la Région.

Ses missions consistent notamment à promouvoir le bois et ses entreprises, et à améliorer la communication au sein de la filière pour rendre le matériau bois plus compétitif face à ses concurrents.

Le GIPEB-LOR assure la promotion de la marque de qualité «Sélection Vosges».

Il apporte un concours technique et économique aux entreprises de la filière (montage de dossier de modernisation). Il possède une connaissance approfondie des marchés et veille à la bonne synergie entre l'amont et l'aval.

Le GIPEB-LOR abrite aussi l'Association Lorraine de Certification Forestière qui gère PEFC. PEFC représente un enjeu de première importance pour la filière. Il est impératif que nos concitoyens sachent que le bois que nous offrons provient de forêts bien gérées. Les propriétaires et les professionnels de la filière ont là un outil de communication performant qu'il faut soutenir. A cet égard, je tiens à souligner la qualité des débats et de la concertation entre les propriétaires, les transformateurs et les environnementalistes, qui a permis un travail de fond sur cette certification forestière.

Quels sont les dossiers d'actualités pour le GIPEB-LOR ?

Le premier consiste à développer l'utilisation du bois dans la construction. Il s'agit d'un chantier de grande ampleur, car il faut à la fois convaincre les prescripteurs (collectivités), informer les maîtres d'oeuvre (architectes) sur les capacités techniques du matériau bois, et encourager le développement des entreprises à «compétence bois». L'enjeu est de taille car, quand la part de marché du bois dans le bâtiment croît de 1 %, cela correspond pour la France à une consommation supplémentaire de 2,5 millions de m³ de grumes (autant feuillues que résineuses).

Concrètement, l'équipe du GIPEB-LOR, dont il faut souligner l'implication et la compétence, participe à tous les salons et manifestations qui touchent le grand public, organise des visites de réalisations en bois et s'occupe des dossiers d'appui au financement des projets de construction.

Le second chantier qui se profile consiste à réviser la politique forestière PEFC (ndlr : nous en parlerons dans un prochain article).

Comment voyez-vous l'avenir de la filière bois ?

A l'heure actuelle, la situation est favorable, puisque la demande en bois est très soutenue. C'est bon pour la forêt, pour les propriétaires et pour la filière en général. Il faut cependant être vigilant car les sujets d'inquiétude ne manquent pas. Concernant les scieries résineuses, on peut dire que l'on est sorti de l'effet tempête où la matière première était très disponible. Nous nous heurtons à nouveau à un problème d'approvisionnement et de très forte concurrence. Il faudra éviter de mettre en péril l'outil de sciage régional par des niveaux de prix trop déséquilibrés, d'autant que nos concurrents étrangers scient des quantités beaucoup plus importantes et proposent aujourd'hui d'autres types de produits, comme le contrecollé, qui prennent de l'ampleur. Le GIPEB-LOR travaille activement sur ces nouveaux procédés d'utilisation du bois. Pour les scieries feuillues, l'avenir reste sombre, la situation est très délicate et nombre d'entre elles ont déjà été contraintes à la fermeture.

Votre position sur le bois énergie ?

Si le bois utilisé est de la matière qui ne trouve pas de débouché actuellement, le bois peut avantageusement contribuer à diversifier l'offre énergétique. En revanche, il convient d'être très vigilant sur la pérennité des industries de papier et de panneaux, et ne pas les priver d'un approvisionnement vital pour eux et pour le tissu économique et social local.

Pour conclure, quel serait votre message à l'ensemble de la filière ?

Je dirais qu'il n'y a pas d'intérêt individuel durable au sein de la filière. Nous sommes tous liés, depuis le producteur jusqu'au transformateur. Et comme pour une chaîne, la résistance de l'ensemble se mesure à son maillon le plus faible. Dans nos métiers, la vision à long terme est indispensable, et cela doit se traduire dans le comportement de chacun. Gageons que nous serons capables de relever ce défi tous ensemble.

Propos recueillis par Cyril Vitu - CRPF



An coin du Bois

Une mise en situation

Exercice pratique de désignation, de taille, de dépressage, d'élagage ou de martelage, tel pourrait être le credo de formation des propriétaires forestiers dans le département du Haut-Rhin.

Motivé ! C'est un euphémisme lorsque l'on aborde cette thématique de la formation dans le Haut-Rhin. Eh oui, les propriétaires, tels des Candides assoiffés, non seulement répondent toujours présents, mais en redemandent continuellement.

Un département de référence pour la formation

Jean-Marie Batot, Président de Forêts-Services 68, se félicite de l'engouement des forestiers du département pour la formation. Avec un Fogefor d'initiation l'année dernière, un Fogefor de perfectionnement cette année et un taux de participation de trente en moyenne aux quelques 10 réunions annuelles, le Haut-Rhin reste une référence en la matière. «C'est une politique voulue par les administrateurs de nos organismes que d'assurer une formation régulière et surtout pratique. Notre réseau d'associations locales (au nombre de 4) nous permet de nous appuyer sur des propriétaires motivés qui ont soif... de connaissance» précise-t-il. Comment expliquer cet enthousiasme ? «Notre département a la particularité de compter beaucoup de petites forêts où les propriétaires interviennent eux-mêmes. Ils réalisent souvent coupes et travaux. Il est donc important de leur donner les conseils techniques, dont ils ont besoin. Pour ce faire, nous les mettons en situation lors d'exercices pratiques, situation qu'ils retrouveront dans leur forêt» développe Daniel Wohlhuter, Directeur de ce groupement de développement.

Un exemple concret

30 propriétaires se sont retrouvés le 16 septembre à Lauw dans la propriété de M. Pierre Adam pour discuter des résultats de 3 placettes de référence installées dans une plantation d'épicéa de 2.500 tiges par hectare, réalisée dans les années 1980 :

- l'une n'a pas été dépressée ⁽¹⁾
- la seconde a fait l'objet d'un dépressage à 50 %
- la troisième, d'un dépressage à 66 %.

L'ensemble des arbres ayant été numéroté, les participants ont, dans un premier temps, effectué un diagnostic des 3 peuplements afin de déterminer la nature de l'éclaircie à pratiquer et de marquer les lignes de cloisonnement⁽²⁾. Puis, ils ont désigné les tiges d'avenir (200 à l'ha, soit 7 à 9 pour la placette d'exercice) et marqué la coupe d'éclaircie sélective, avec un objectif prioritaire de prélèvement d'un arbre co-dominant par arbre de place.



Photo : Daniel Wohlhuter

Des exercices bien pratiques...

«Cette pratique simulée est toujours l'occasion de confronter les avis et les expériences des uns et des autres, de faire passer des messages cruciaux et de déterminer finalement la marche à suivre. Les propriétaires constatent de visu et chiffres à l'appui, que le dépressage fort, voire intensif, peut, après une dizaine d'années, donner des résultats intéressants. Je trouve ce procédé très pédagogique. Au cours de notre journée, nous avons pu aborder les notions de coefficient de stabilité ou d'éclairement, le célèbre H/D⁽³⁾, ainsi que l'utilité des cloisonnements.

Nous avons également discuté autour du choix stratégique d'un dépressage fort dans le jeune âge, ou au contraire d'une éclaircie un peu plus tardive où le seul débouché se limite à la trituration, et encore de la désignation de tiges d'avenir avec leur élagage à 6 m afin de concentrer les efforts sur les plus beaux arbres» développe Daniel Wohlhuter. Et de poursuivre, «nous sommes le petit coup de pouce dont certains ont besoin pour devenir autonomes au fur et à mesure des journées de rencontre».

Thierry Bouchheid - CRPF

- (1) **dépressage** : desserrement des tiges au sein d'un peuplement très dense pour favoriser leur croissance et éliminer les mal-conformés ou malades
- (2) **cloisonnement** : ouverture au sein d'un jeune peuplement de lignes de pénétration destinées aux travaux sylvicoles (cloisonnements sylvicoles) et par la suite à l'évacuation des bois (cloisonnements d'exploitation)
- (3) **H/D** : coefficient de stabilité d'un peuplement



Photo : Daniel Wohlhuter

A chacun sa méthode pour l'élagage

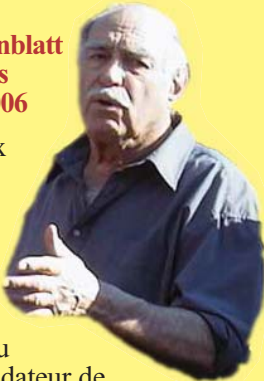


De feuilles en aiguilles

Haut-Rhin

Claude Rosenblatt nous a quittés le 1^{er} août 2006

De nombreux forestiers privés ont rendu un dernier hommage dans l'église d'Altkirch, au Président fondateur de l'Association Forestière du Sundgau et du Jura alsacien.



Claude Rosenblatt a fait partie des premiers membres du Groupement de Développement Forestier du Haut-Rhin dès 1981. Conseillé par le regretté Gérard Armand, il a réalisé à l'époque, des plantations de noyers et de peupliers qu'il a entretenues avec passion.

Administrateur du Groupement depuis 1989, il a assuré pendant de nombreuses années la fonction de trésorier, avec une rigueur exemplaire. C'est avec une ardeur hors du commun qu'il défendait l'intérêt général et celui des salariés.

Claude était très attaché à la formation des sylviculteurs. Il participait activement à l'organisation des réunions en forêt, pendant lesquelles il faisait preuve d'un sens critique parfois rude, mais tellement utile. Il s'engageait solidairement avec les salariés, dans toutes les actions.

Il a aussi fortement contribué au développement de la bourse foncière forestière dont il a prêché l'intérêt lors de nombreuses réunions du soir.

En 2001, il a fondé avec une vingtaine de propriétaires, l'Association Forestière du Sundgau et du Jura alsacien qui compte aujourd'hui 225 membres. Depuis sa disparition, à l'âge de 72 ans, une grande absence est ressentie au sein de l'Association Forestière.

Claude Rosenblatt était apprécié pour son franc-parler, son intégrité et son admirable bénévolat. Son fort tempérament de sundgauvien cachait un humanisme profond.

Nous présentons à son épouse et à sa famille nos condoléances les plus sincères.

Bas-Rhin

Plein de nouvelles !

Alban Depaix, technicien forestier, quitte Bois et Forêts 67 où il intervenait sur le programme d'amélioration du foncier forestier, action financée par le Conseil Régional d'Alsace. Il rejoint l'université de Nancy pour effectuer un Master de géographie.

Julien Kubler est arrivé à Cosylval au printemps. Il reprend le poste de technicien forestier du Haut-Rhin, laissé vacant par Emmanuel Clerc.

Lorraine

Un nouveau Bisontin

Patrick Michel, bien connu des propriétaires forestiers du Lunévillois, quitte son poste à Forêts et Bois de l'Est pour devenir Conseiller Forestier à la Chambre d'Agriculture du Doubs.

Elle est partie...

Christelle Sirjacques, technicien forestier à Forêts et Bois de l'Est, sur le secteur de Sarrebourg, a également quitté ses fonctions.

Un officier en retraite

Après une longue carrière, commencée dans le Nord, Marcel Masson a fait valoir ses droits à la retraite. Ayant gravi tous les échelons au sein de l'O.N.F., la Forêt Privée l'avait apprécié lorsqu'il était Chef du Serfob de Lorraine de 1992 à 1998.

Il vient d'être nommé Officier de l'Ordre du Mérite Agricole.

Nous souhaitons une bonne retraite à Marcel Masson et ne doutons pas qu'elle soit active !

A la D.D.A.F. de la Meuse...

Pauline Delord, nouvelle I.T.E.F. a rejoint en mai 2006 l'équipe des forestiers de la D.D.A.F. 55.

Chaise musicale

Jérôme Martinez vient de prendre ses fonctions à l'A.L.C.F. Nancy, en remplacement d'Aurélien Haaz.

Aurélien Haaz a rejoint la Selarl d'experts forestiers Arnaud Michaut, aux côtés de Grégory Cardot. Il prend le poste de Pierrick Cochery, qui quant à lui rejoint le Comité des Forêts à Paris.

Un lorrain tient le haut du parquet !

Jean-Michel Bach, de "Chênes de l'Est", vient d'être élu président de l'Uffep (Union française des fabricants et entrepreneurs de parquets). Rappelons que "Chênes de l'Est" emploie 150 salariés, répartis sur 4 sites, et que la maison-mère est située à Hambach, en Moselle (source Bois-Mag n° 60).

Monde

Effet de serre et stockage de carbone

Forestiers Privés de France, dans le cadre de "France Forêts", va lancer avec la forêt publique, un ensemble d'expérimentations qui doit permettre de déterminer la part réelle qui revient à la forêt, dans la résorption de l'effet de serre. L'objectif est que les propriétaires forestiers ne soient pas oubliés lors des négociations "d'après Kyoto".

Lorraine et Alsace

Elle est pas belle, la vie ?

Maren Baumeister, qui a remplacé Jean Braud, donnait naissance le 27 mars à une petite **Julie**, accueillie avec fierté par Christian, son papa et Mathis, son frère.

Le 5 septembre, **Ewen** ouvrait les yeux, à la plus grande joie de son frère Ronan et de ses parents Sophie et Cédric Belliot, technicien à Forêts et Bois de l'Est.

Au foyer de Franck Beaubois, technicien à Bois et Forêts 67, c'est une petite **Marie** qui est venue tenir compagnie à sa soeur Pauline, le 20 septembre.

Nathalie Réaux, secrétaire de direction à Forêts et Bois de l'Est est maman d'une petite **Lucie** depuis le 23 septembre.

Virginie Stroh, secrétaire de Bois et Forêts 67, s'est mariée avec **Michel**, le 23 juin.

Fitta et **Thierry** Bouchheid, notre technicien haut-rhinois, se sont dit "OUI", le 29 juillet.

Maman hier, et déjà "mamie" !

Bienvenue à **Ernestine**, la petite-fille de Catherine Leroy, secrétaire au CRPF depuis juillet cette année, mais bien connue au siège depuis 15 ans.

Toute la rédaction souhaite plein de bonheur aux bébés, aux enfants, aux parents, aux jeunes mariés et aux grands-parents.



FLOREAL



édité par le

Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace

41, Avenue du Général de Gaulle - 57050 Le Ban Saint-Martin
☎03.87.31.18.42 - 📠03.87.30.66.36

Responsable de la Publication

Philippe Bernard-Michel

Directeur de la Publication

Etienne Roger

Rédactrice en Chef

Anne Madesclaire

Secrétaire de Rédaction

Marie-Françoise Grillot

Mise en Page

Mireille Florimond

Site internet C.R.P.F. "www.crfp.fr"

Site internet Forêt Privée "www.foretprivéefrancaise.com"

Imprimerie S.P.E.I. - Pulnoy (54)

N° I.S.S.N. : 1266-796 X - CPPAP n° 0608 B 07968

Ce numéro a été tiré à 10.000 exemplaires
Abonnement gratuit
Dépôt légal à parution